



PROTOCOLES D'USAGE DES ARÉNAS DU QUÉBEC À L'ÈRE DE LA COVID-19

DOSSIER

08/08/2020



LA COALITION DES HOCHEEURS
DU QUÉBEC

STÉFAN MARQUIS | LACHQ.COM
© 2020 Tous droits réservés.



L'ÉTAT DE LA PRATIQUE DU HOCKEY ADULTE AMATEUR

Pour les mordus du hockey amateur qui se joue à l'année, le retour à la pratique aura été pendant quatre longs mois, de mars à juin, un désir inatteignable plombé de tourments. Alors que les déclamations issues des conférences de presse des instances publiques revêtaient des tuniques toujours de plus en plus solennelles, nous vîmes nos espoirs d'un retour au jeu glisser dans l'abysse. Une sorte d'abattement imposé en quarts de tour successifs par vérin sanitaire. De la même manière, tous nos concitoyens adeptes d'autres sports, pour autant qu'ils soient passionnés envers leurs pratiques comme nous le sommes nous pour la nôtre, ont également fort souffert. Au contraire de nos confrères et consoeurs de société qui n'exercent que très peu l'activité sportive, la nature du sevrage ressenti par l'individu actif qui doit faire une croix sur la pratique de son sport est particulièrement pénible. Le rapport intime et fondamental entre effort cardio-vasculaire et émissions hormonales du corps sont amplement documentées. Puis, lorsque considéré dans son portrait élargi, le débat au sujet des malédictions résultant de l'inaction aura toujours sa place dans le discours public. LACHQ évite de commenter les décisions du gouvernement. L'organisme existe afin d'encourager en tout temps, indépendamment et au meilleur du possible, l'accès à la pratique du hockey adulte amateur.

Inutile de mentionner que l'annonce télévisée du 17 juin 2020 par la ministre déléguée aux Sports et aux loisirs, Isabelle Charest, concernant le retour aux sports intérieurs - non pas seulement pour les jeunes, mais pour les gens de tout âge - fut un moment dont on se souviendra longtemps. Elle évoqua même au cours de cette conférence de presse l'urgence de permettre à tous les citoyens de renouer avec, et je cite, "...les sports qui les passionnent". Cette allusion à la 'passion' que la ministre laissa choir sur son auditoire affamé d'action était particulièrement bien placée, car c'est souvent cette même passion qui pousse une personne à migrer d'un état de langueur à un de vivacité où la culture physique est engagée et soutenue. Nul ne peut sous-estimer à quel point il peut être difficile de passer d'un état à l'autre. L'effort individuel requis pour franchir le cap des premiers pas est fréquemment délaissé.

Il n'y a qu'à se souvenir des résolutions à 'faire plus d'exercice' déclarées à chaque nouvel an par maints optimistes, et dont la dissipation progressive au fil des toutes premières semaines est passé au statut de légende. Parfois, seule une passion permet à une personne de s'affranchir des crocs de l'apathie. Par conséquent, éteindre un brasier sportif personnel peut aisément se traduire en une condamnation à mort d'une culture physique jadis intégrée au quotidien, celle que la communauté professionnelle de la santé nous rappelle constamment comme étant essentielle à un mode de vie sain chez l'être humain. À LACHQ, cette passion, c'est le hockey. Donc, on la défend.

Le présent dossier est le fruit d'un cumul d'information effectué entre les mois de mai et d'août 2020. Il met à la lumière du jour les conditions de jeu rendues possibles aux adeptes du hockey amateur, faisant immédiatement suite à l'annonce de la ministre Charest, et qui règlementent encore à ce jour la pratique du sport dans les arénas du Québec depuis le 22 juin 2020. La déléguée a laissé aux diverses administrations d'arénas le soin d'adapter les mesures de préventions émises par la *Direction générale de la santé publique au ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec*, en tenant compte des caractéristiques particulières et variées de leurs installations et complexes sportifs.

Suite à l'adoption de ces dites mesures, vingt-deux considérations de l'ensemble des conditions implémentées par les diverses administrations d'arénas privés et municipaux ont été retenues pour fins de comparaison dans ce dossier. Elles relèvent, entre autre, des prescriptions de l'AQAIRS (l'Association québécoise des arénas et des installations récréatives et sportives) qui dans son document officiel émis à ses membres

DOSSIER

08/08/2020

PROCOLES D'USAGE DES
ARÉNAS DU QUÉBEC À
L'ÈRE DE LA COVID-19

LA COALITION DES HOCKEYEURS
DU QUÉBEC

STÉFAN MARQUIS | LACHQ.COM

© 2020 Tous droits réservés.

L'ÉTAT DE LA PRATIQUE DU HOCKEY ADULTE AMATEUR

le 3 août dernier indique les points importants à sécuriser dans les arénas afin de permettre leur réouverture. Bien sûr, plusieurs de ces mêmes éléments étaient à traiter dans les arénas depuis l'annonce gouvernementale du 17 juin. Mais ayant eu quelques semaines pour mieux comprendre l'application de ceux-ci et témoigner des enjeux particuliers observables ici et là dans les arénas à travers le Québec qui ont eut la vaillance d'ouvrir leurs portes malgré le terrain social miné, les protocoles d'usages disséminés par l'AQAIRS ont subi un affinement. Ici sont présentés les vingt-deux items qui ont fait l'objet de notre étude comparative:

ITEMS PROTOCOLAIRES RECENSÉS

- | | | |
|--|---|---|
| 1. Port du masque lors de circulations intérieures | 9. Distanciation dans les vestiaires | 17. Accès aux douches |
| 2. Restrictions en lien avec l'âge | 10. Durées d'habillage dans les vestiaires (en minutes) | 18. Étiquette bucco-naso-oculaire |
| 3. Déclarations, affidavits et formulaires santé | 11. Préhabillage | 19. Admission de visiteurs/spectateurs |
| 4. Nombre de joueurs admis au jeu | 12. Partage, prêt ou entreposage d'équipement | 20. Services secondaires: proshops et restaurants |
| 5. Registres de joueurs | 13. Identification de gourdes et serviettes | 21. Nettoyage après-match des installations |
| 6. Lavage de mains au désinfectant hydroalcoolique | 14. Distanciation sur les bancs de joueurs | 22. Socialisation distancée extérieure |
| 7. Prises de température | 15. Distanciation sur la glace pendant le jeu | |
| 8. Signalisation intérieure | 16. Arbitrage accepté | |

À l'aide de ces items, il aura ainsi été possible de dresser un portrait de ce à quoi ressemble l'expérience vécue par les joueurs d'hockey amateur adulte au temps de la COVID-19. Un 'cliché' dans le temps en quelque sorte, puisque tel que le mentionnent bons nombres de directeurs et d'administrateurs d'arénas, le paysage évolue rapidement - et imprévisiblement. D'ailleurs, au seul élément 19 de la liste, soit l'admission de visiteurs et spectateurs dans les estrades, tout a changé lorsque le gouvernement Legault a annoncé que les rassemblements de 250 personnes et moins seraient désormais permis à partir du 3 août 2020. Cela étant, plusieurs complexes sportifs auront quand même choisi de maintenir leurs exclusions des visiteurs à cause des risques de dérapage. Il est une chose de permettre l'application d'une nouvelle mesure en ses rangs, mais il en est une toute autre de la policer. Sachant à quel point il peut s'avérer dommageable de voir éclore le virus dans leurs enceintes, certains ont simplement cadenassé les possibilités au changement.

D'ordre général, on peut affirmer que tous les arénas inclus au sondage appliquent certaines règles de bases qui, disons-le, sont incontournables. Par exemple, le port du masque en tout temps lors des déplacements intérieurs hors du jeu, la désinfection des mains à l'entrée à l'aide de postes hydroalcooliques et le nettoyage des installations après chaque match, sont de ce type de règles applicables desquelles nul n'oserait déroger, et qui d'ailleurs sont exigées sur un large ensemble d'établissements publics diversifiés sur le territoire de la province. Mais la taille, la configuration, et l'offre d'usages étant différents pour chacun des bâtiments, plusieurs autres des facteurs qui contribuent à l'expérience 'hockey' varient d'une place à l'autre. Ce sont surtout ces items qui apportent de l'intérêt au dossier, le résultat étant qu'il sera pour plusieurs davantage agréable de jouer à certains endroits que d'autres.

DOSSIER

08/08/2020

PROCOLES D'USAGE DES ARÉNAS DU QUÉBEC À L'ÈRE DE LA COVID-19

LA COALITION DES HOCKEYEURS
DU QUÉBEC

STÉFAN MARQUIS | LACHQ.COM

© 2020 Tous droits réservés.

L'ÉTAT DE LA PRATIQUE DU HOCKEY ADULTE AMATEUR

Avant de présenter les résultats de nos recherches, il est important d'abord de rendre compte des arénas et établissements sportifs qui ont généreusement pris le temps de nous accorder un temps au téléphone ou par courriel pour obtenir l'information requise. En voici la liste:

ARÉNAS 'SAUVETEURS'

- . Sportplexe Pierrefonds
- . Complexe Sportif Thibault GM - Sherbrooke
- . Complexe Sportif Bell - Brossard
- . Excellent Ice - Kirkland
- . Complexe sportif SportScene - St-Hilaire
- . Centre sportif de Mercier Inc.
- . C.S. Regional des Copains - Sainte-Martine
- . Aréna du Collège et de la Ville de l'Assomption
- . Aréna Repentigny
- . Centres sportifs de Salaberry-de-Valleyfield
- . Centre Excellence Sports Rousseau - Blainville
- . Aréna Marcel-Larocque Inc.
- . Aréna de Rosemère
- . Les 3 Glaces - Québec
- . Ville de Sainte-Julie
- . Centre sportif Gaétan-Boucher - St-Hubert
- . Complexe JC Perrault - St-Roch-de-l'Achigan
- . Glaces de l'Est
- . Complexe Sportif Candiac
- . Le Sportium - Ste-Catherine
- . Aréna de Beaconsfield
- . Sportplexe de l'Énergie - Varennes
- . Aréna du Collège Notre-Dame
- . Complexe Sportif Multidisciplinaire - Ancienne-Lorette
- . Colisée de Laval
- . Aréna du Lower Canada College
- . Aréna Bonaventure

DOSSIER

08/08/2020

PROTOCOLES D'USAGE DES ARÉNAS DU QUÉBEC À L'ÈRE DE LA COVID-19

LA COALITION DES HOCKEYEURS
DU QUÉBEC

STÉFAN MARQUIS | LACHQ.COM

© 2020 Tous droits réservés.

Il est bon de mentionner que pour environ une demi-douzaine de cas, l'aide aurait été fournie par l'expérience directe de certains membres de LACHQ qui ont fait suivre l'information au Conseil. Alors pourquoi parler *d'arénas 'sauveteurs'* serait-on en droit de se demander? Selon nous, bien au-delà du fait économique, les administrations d'arénas qui ont engagé le pas suite à l'annonce du 17 juin dernier, ont tendu la main aux hockeyeurs désespérés qui guignaient le futur d'un oeil catastrophé. D'ailleurs, si ce n'était pas de cette minorité de complexes sportifs qui ont bravé le risque, tout ce beau peuple adulte amateur friand de la pratique du sport national serait encore vautré dans une attente cuisante. Pour grande quantité de citoyens, l'idée de jouer au hockey l'été est perçue quelque peu comme une absurdité. Et pourtant, quoi que l'on puisse en penser, si la 'passion' que certains ont pour ce sport les mène concrètement à faire de l'activité physique de qualité, et que cela aide à délester depuis les finances de l'État les coûts magistraux que génèrent pour la société la santé fragile, la maladie et l'embonpoint, alors quoi? L'idée n'est-elle sûrement pas si mauvaise...

Bien au contraire, les établissements listés sur cette page ont plutôt vaillamment permis aux synapses des joueurs d'hockey de rétablir leurs neurotransmissions, si critiques au métabolisme humain actif et en santé, qui après trois longs mois de léthargie commençaient à s'atrophier. Ils ont répondu à l'appel.

Avant toutefois de livrer davantage nos constats, il serait faux de croire que LACHQ sous-estime, banalise, amoindrit, néglige ou, pire encore, réfute l'ampleur-et-son-danger de la pandémie. Le SARS-COV-2 est de toute évidence d'une gravité peu commune, et de restreindre sa propagation pour qu'il ne puisse rejoindre les personnes ayant des métabolismes plus à risque de complications mortelles est un devoir de société. Cependant, au même titre que l'a éventuellement reconnu le gouvernement du Québec au fil des longues semaines cumulées

L'ÉTAT DE LA PRATIQUE DU HOCKEY ADULTE AMATEUR

pendant le confinement, nous persistons à croire que de ne pas redonner au peuple la chance de bouger risque en fait d'inverser la fonction *de protection des êtres humains* que visent essentiellement les mesures de santé publique édictées par l'État. À quoi bon protéger les individus d'un risque, s'il est bêtement substitué par un autre? De surcroît faut-il aussi relativiser les risques entre eux, même si cette tâche s'avère complexe. Comment chiffrer et quantifier un tel rapport de colosses? Peut-être comme le comprendrait tout bon assureur ou gestionnaire de risque, il vaut probablement mieux travailler sur les deux fronts en même temps pour ainsi permettre d'éviter le pire de l'un comme de l'autre.

D'où donc l'importance d'agir pour les municipalités pour le bien de leurs communautés. Fort malheureusement, sur l'île de Montréal, l'administration municipale a très largement raté son rendez-vous. Oui, certainement, l'usage du tiers des arénas pour desservir les besoins criants en gestion de crise - centres de soins (aréna Jacques-Lemaire à Lasalle), lieux de refuge pour les sans-abris (aréna Maurice-Richard à Hochelage-Maisonneuve), et multiples autres usages réservés en contingence d'une grave accentuation de la pandémie - est en soit une décision d'une immense importance pour aider au combat de la crise sanitaire que représente la COVID-19 et nous ne pouvons que saluer une telle mobilisation. Mais hormis un second tiers des arénas qui sont encore et toujours en rénovations, ceux du dernier part de la tarte n'avaient pas de rôles particuliers dans la pandémie - et sont restés fermés.

Ainsi, sur approximativement 35 arénas municipaux, il serait possible de se poser la question pourquoi sur le cas d'une douzaine d'entre eux, la Ville de Montréal a-t-elle choisi de ne pas penser au-delà de la boîte, de faire usage de sa pensée critique, et de permettre une pratique de ce sport si important pour plusieurs? Une première réponse simple: Montréal n'offre que très peu de temps de glace sur son territoire l'été, à l'exception de 5 arénas: Rodrigue-Gilbert, Maurice-Richard (où de toute façon le hockey n'est pas permis), St-Michel, le Complexe Gadbois, et l'Auditorium de Verdun. En date de la rédaction de ce dossier, seuls le Complexe Gadbois et l'aréna St-Michel auraient récemment émis une certaine ouverture à l'idée d'offrir du temps de glace aux milliers de Montréalais résidant sur l'île. Selon LACHQ, cela est insuffisant.

À Laval et Longueuil, la situation est similaire. Les arénas municipaux de Laval, à l'exception des arénas Guimond et Martin-Saint-Louis, servent à titre d'équipements publics au service des besoins de la crise sanitaire. Mais même les arénas Guimond et Martin-Saint-Louis, qui étaient partiellement actifs au cours de la période visée par ce dossier, n'offraient pas de temps de glace pour la pratique du hockey adulte. Seules les fédérations sportives ont eu droit à des plages horaires pour le jeu. Le Centre Sportif de Longueuil administré par la Ville de Longueuil, pour sa part, n'a pas ouvert ses portes et ne le fera qu'au mois de septembre.

Pour ce qui est de la Ville de Québec, la grande majorité des arénas municipaux officiels seraient également fermés. Nous ne connaissons pas le fin détail des raisons pour lesquelles la municipalité a opté pour cette décision. Seraient-elles similaires à celles prises par l'administration Plante? Peut-être. Deux arénas de municipalités très près de Québec seraient ouverts, soit le Centre Sportif Multidisciplinaire d'Ancienne-Lorette, et le Complexe sportif multifonctionnel de Saint-Augustin-de-Desmaures. Bien sûr, d'autres arénas municipaux ailleurs dans la grande région de Québec seraient ouverts. Ici comme ailleurs, les arénas de petites municipalités et du secteur privé ont montré le chemin.

DOSSIER

08/08/2020

PROTOCOLES D'USAGE DES ARÉNAS DU QUÉBEC À L'ÈRE DE LA COVID-19

LA COALITION DES HOCKEYEURS DU QUÉBEC

STÉFAN MARQUIS | LACHQ.COM

© 2020 Tous droits réservés.

L'ÉTAT DE LA PRATIQUE DU HOCKEY ADULTE AMATEUR

Nous n'avons pas pu rejoindre tous les complexes sportifs privés ou publics de Québec, et il est important de mentionner ici que malgré les efforts déployés pour étoffer cette incursion dans le monde des arénas de cette ville, nous n'avons pu recenser l'ensemble de tous les arénas ouverts ou fermés. Cependant, selon nous, l'échantillonnage d'arénas actifs prélevé et présenté dans ce dossier, combiné aux plusieurs commentaires variés faits par les divers administrateurs contactés et d'amis hockeyeurs natifs de cette ville, nous aident à comprendre la nature de l'offre au sens large.

Nous avons compris que les petites municipalités régionales du Québec, n'ayant souvent pas d'autres arénas que celui que chacune d'entre-elles administre sur son territoire, ont rendu leurs glaces disponibles à leurs citoyens depuis le 22 juin, si la pratique du hockey l'été faisait déjà partie de leur programmation annuelle. De plus, les cas de COVID-19 n'ayant pas fortement progressé à l'extérieur de Montréal, les municipalités régionales ont sûrement considéré assez faible le danger d'éclotions dans leurs installations. À Granby et Sherbrooke, les villes ont permis l'accès au jeu. Donc, pour ce qui est du hockey adulte, nous ne croyons pas nous tromper lorsque nous disons que, en ce qui concerne les probabilités d'accès au jeu par capita, heureux qui vit en région. Mais pour en être certain, une consultation auprès de l'AQAIRES à ce sujet vaudrait la peine d'être faite, quoiqu'il n'est pas certain que celle-ci tienne un registre des arénas ouverts qui offrent du hockey sur glace en période estivale.

Nous avons également compris que ceux qui sont véritablement venus à la rescousse des hockeyeurs des agglomérations urbaines du Québec sont les arénas privés, les OBNL (organisme à buts non-lucratifs) et les arénas attenants à certains établissements collégiaux. Sans eux, les hockeyeurs auraient fait face au désert. Ces foyers de la culture du hockey sont de véritables bienfaiteurs qui, une fois passé au-delà du choc 2020, resteront gravés dans la mémoire des joueurs d'hockey comme ceux ayant eu le courage de prendre pour pari le choix de l'équilibre - et non de l'extrême - afin d'éviter le pire dans un sens comme dans l'autre.

TABLEAUX DES DONNÉES

Les tableaux qui suivent sont répartis de la façon suivante:

- Rive sud de Montréal
- Île de Montréal
- Rive nord de Montréal
- Ville de Québec et ailleurs

Ils relatent la récolte des données recherchées selon les items d'intérêts listé à la page 3. Afin d'éviter les associations directes entre aréna et applications de protocoles, nous avisons que l'ordre des noms d'établissements listés à la page 4 ne correspond pas à celui des tableaux. Il nous est apparu pertinent de préserver une certaine anonymité à la présentation des données afin qu'elles soient considérées objectivement. Cependant, si l'un des membres de LACHQ souhaitait connaître les conditions protocolaires d'un aréna ou d'un complexe donné parce qu'il envisage y jouer, il peut entrer en contact avec l'organisme pour en faire la demande.

DOSSIER

08/08/2020

PROTOCOLES D'USAGE DES
ARÉNAS DU QUÉBEC À
L'ÈRE DE LA COVID-19

LA COALITION DES HOCKEYEURS
DU QUÉBEC

STÉFAN MARQUIS | LACHQ.COM

© 2020 Tous droits réservés.

RIVE SUD

LÉGENDE

O	oui	A	arrivée
N	non	S	sortie
RC	recommandé	PS	pro shop
1/R	un par responsable	R	restaurant ou bar
1/J	un par joueur	X/X	décal avant match/décal après match
1/S	un par saison	NS	non-spécifié

1. Le port du masque est fortement recommandé pour les arbitres.
2. Registre consulté seulement sur cas covidien identifié.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	Notes
Aréna 1	O	70+	1/J	32	O	A/S	O	O	O	20/30	N	N	N	N	N	O*	O	O	N	PS	O	O	1
Aréna 2	O	N	N	18	O	A/S	N	O	O	20/20	O	N	NS	NS	N	O	N	N	N	PS	O	NS	
Aréna 3	O	70+	NS	22+	O	A/S	N	O	O	15/15	RC	N	O	O	N	NS	N	N	N	PS,R	O	NS	
Aréna 4	O	N	NS	18	O	A/S	N	N	N	20/20	N	N	N	N	N	O	N	N	O	PS	O	O	
Aréna 5	O	N	N	18	NS	A	N	O	O	15/15	N	N	NS	N	N	O	N	NS	N	PS	O	O	
Aréna 6	O	N	NS	22	NS	A	RC	NS	O	20/20	N	N	N	O	N	NS	N	NS	N	NS	O	O	
Aréna 7	NS	N	N	22	O	NS	NS	NS	NS	30/15	NS	NS	NS	NS	NS	NS	N	NS	N	PS,R	O	NS	
Aréna 8	O	70+	1/J	22	N	A/S	N	O	O	15/15	RC	N	O	NS	N	NS	N	O	N	PS,R	O	NS	
Aréna 9	O	N	NS	22	O	A/S	N	O	O	20/20	RC	N	NS	N	N	O	N	NS	O	PS	O	O	
Aréna 10	O	N	NS	22	NS	NS	NS	NS	NS	20/15	NS	NS	NS	NS	NS	NS	O	NS	NS	NS	NS	NS	
Aréna 11	O	N	N	22	O*	A/S	N	NS	NS	20/20	RC	NS	NS	O	NS	O	N	O	N	PS	O	N	2

DOSSIER

08/08/2020

PROTOCOLES D'USAGE DES
ARÉNAS DU QUÉBEC À
L'ÈRE DE LA COVID-19

LA COALITION DES HOCHEURS
DU QUÉBEC

STÉFAN MARQUIS | LACHQ.COM

© 2020 Tous droits réservés.

OBSERVATIONS SUR LES DONNÉES

1. Port du masque lors de circulation intérieure

Comme le doivent tous les autres établissements de nature publique, les complexes sportifs sont tenus d'exiger le port d'un couvre-visage à l'intérieur de leurs espaces. Tous les arénas recensés respectent cette obligation, et tous permettent également le retrait du masque dans les vestiaires, sur le banc des joueurs et lorsque engagé au jeu, lorsque les personnes sont assises et distancées aux postes identifiés.

2. Restrictions en lien avec l'âge

Sous recommandation de la Direction générale de la santé publique, les personnes de 70 ans et plus ainsi que celles atteintes de maladies chroniques ou immunosupprimées sont invitées à s'isoler socialement. Certains arénas recommandent aux gens plus âgés et fragiles de santé de rester à la maison. 30% des lieux recensés présentent cet avis aux joueurs, sans toutefois proscrire les participations volontaires. Les risques de contraction du virus sont donc endossés par les joueurs eux-mêmes.

3. Déclarations, affidavits et formulaires santé

Les arénas opèrent différemment les uns des autres en ce qui traite du pré-filtrage des risques de cas de personnes infectées. D'abord, seul 15% des administrations d'établissements obligent la remise d'une déclaration signée de part de chacun des joueurs de ligues commerciales qui se retrouve par la suite rangée dans ses propres cabinets. Pour un autre 20%, c'est plutôt un affidavit signé par le responsable de chaque ligue visant à l'obligation d'un filtrage sanitaire officiel qui est archivé par les arénas. Autrement, pour le reste, les administrations remettent entre les mains des responsables de ligues le soin de déceler eux-mêmes les possibilités de cas d'infection potentielle ou de franche infection sans pour autant exiger d'eux la remise d'un formulaire signé. Cependant, les administrations d'arénas se réservent au minimum le droit d'exiger en tout temps la liste des joueurs faisant partie d'une ligue commerciale. Ce point est traité à l'item 5.

4. Nombre de joueurs admis au jeu

Le nombre de joueurs admis dans un match d'hockey s'avère être pour les dirigeants d'arénas un casse-tête particulier. Le calcul se base sur d'abord la quantité de personnes qu'il est possible de placer à une distance de 2 mètres entre elles dans les vestiaires. Certains arénas sont dotés de chambre très petites et/ou peu nombreuses, ce qui détermine assez rapidement la capacité totale de joueurs admissibles en tout temps, sachant que pour maximiser l'offre des plages horaires, il faut jongler le nombre de chambres assignées pour chaque ligue, puisque chacune sera éventuellement suivie d'une autre sur la glace suite à son temps de jeu (item 9). Ensuite, la distanciation de 2m sur les bancs des joueurs aux flancs de la patinoire joue également un rôle au calcul du nombre de joueurs admis (item 14). Ce sont essentiellement les rapports entre espaces disponibles et nombre de ligues qui portent les arénas à leurs calculs finaux. 2 arénas sur 3 s'avèrent aptes à offrir du hockey standard, soit 5 contre 5 avec un gardien. Pour le reste, cela se décline jusqu'à 14 joueurs dans un cas, où le jeu 3 contre 3 n'est pas usuel.

5. Registre des joueurs

Étonnamment, 5 des 27 arénas sondés ont annoncé ne pas exiger de registre des joueurs auprès des contractants de ligues. Selon ceux-ci, les responsables de ligues sont avisés par contrat ou verbalement qu'ils peuvent être convoqués à remettre leurs listes des joueurs advenant l'apparition d'un cas covidien confirmé, et un gage de confiance entre les parties opère dans leur rapport - ce qui n'est

DOSSIER

08/08/2020

PROCOLES D'USAGE DES
ARÉNAS DU QUÉBEC À
L'ÈRE DE LA COVID-19

LA COALITION DES HOCHEURS
DU QUÉBEC

STÉFAN MARQUIS | LACHQ.COM

© 2020 Tous droits réservés.

OBSERVATIONS SUR LES DONNÉES

pas nécessairement perçu comme étant une mauvaise chose. Dans certains pays, la responsabilisation citoyenne fut l'une des pierres angulaires sur lesquelles la gestion de crise fut érigée. De ne pas infantiliser sa population permet un éveil du devoir civique accru auprès de chaque citoyen, ce qui au change favorise une amélioration généralisée des prises en charge et du respect règlementaire, puisqu'il émane un sentiment de confiance et de respect mutuel. Néanmoins, pour les cas où l'appréciation d'une telle responsabilité n'est pas anticipée, le registre s'avère un outil nécessaire. Pour la grande majorité des autres complexes consultés, les registres sont obligatoires.

6. Lavage de mains au désinfectant hydroalcoolique

Au même titre que l'item 1 de cette liste, tous les arénas sans exception exigent le lavage de mains à l'aide de désinfectant en positionnant des postes de distribution à l'entrée et à la sortie de leurs circuits déambulatoires. Cependant, le nombre réel d'utilisateurs respectant à la lettre le protocole de désinfection des mains est une autre histoire. Les arénas offrent le moyen de suivre cette règle sanitaire, mais il est pratiquement impossible pour eux de policer au détail chaque cas. Cette réalité est d'ailleurs observée ailleurs dans d'autres établissements où transige le public.

7. Prises de température

Un seul et unique endroit sondé procède systématiquement à la prise électronique de température de chaque personne pénétrant dans son enceinte publique intérieure. Le procédé est rapide, simple et facile. Une application plus généralisée de cette méthode pourrait sûrement réduire de beaucoup les risques inutiles d'une infiltration de cas insoupçonnés, et par conséquent minimiser les dangers de capotage des opérations d'une ligue ou d'un aréna.

8. Signalisation pour circulation intérieure

Par la force des choses, aucun complexe, ni aucun aréna, ne peut vraiment échapper à l'application de ce paramètre opérationnel dans ses espaces. De surcroît, il s'avère d'ailleurs l'un des moyens les plus efficaces et économiques de restreindre les risques de propagation: soit d'empêcher que les personnes se croisent dans leurs mouvements circulatoires. Flèches au sol et affiches claires suffisent à la tâche.

9. Distanciation dans les vestiaires

Tel que soulevé à l'item 4, *'le nombre de joueurs admis au jeu'*, la distanciation dans les vestiaires commensure un grand nombre d'autres protocoles d'usage dans les arénas. Il influe par exemple sur le temps de nettoyage après-match, sur la durée d'habillage des joueurs, sur l'obligation ou la recommandation d'un préhabillage, et même sur la possibilité ou non de faire usage des douches. Les opérateurs de complexe marquent les endroits à l'aide de pastilles ou rubans colorés là où il est possible ou non de s'installer.

10. Durée d'habillage dans les vestiaires

Cet item est l'un des plus divergeant de tous. Les temps alloués varient de 0 à 30 minutes, pour l'habillage comme pour le déshabillage. Lorsque les chambres sont trop petites pour permettre leur usage, le préhabillage est obligatoire et les derniers éléments d'équipement sont chaussés, gantés et encasqués aux abords de l'arène de jeu. C'est le cas de 8% des arénas compilés. Mais ce taux nous apparaît trop élevé pour en faire une généralisation. Sûrement que moins de 5% des complexes sportifs obligent les joueurs de ligues adultes d'arriver

DOSSIER

08/08/2020

PROCOLES D'USAGE DES
ARÉNAS DU QUÉBEC À
L'ÈRE DE LA COVID-19

LA COALITION DES HOCHEURS
DU QUÉBEC

STÉFAN MARQUIS | LACHQ.COM

© 2020 Tous droits réservés.

OBSERVATIONS SUR LES DONNÉES

préhabillés et de ne pas faire usage des vestiaires. Par contre, 1 aréna interrogé ne permet que 5m/5m, et 2 autres imposent du 10m/10m - ce qui ne donne pas beaucoup de temps aux joueurs au rythme lent de régler leurs affaires. Cependant, l'expérience de l'auteur, les anecdotes de hockeyeurs croisés ici et là au cours des derniers mois et les commentaires d'administrateurs pointent tous vers une certaine tolérance des arénas sur ce point. Néanmoins, cette tolérance est relative à la teneur de l'exigence de base.

11. Préhabillage

Le préhabillage semble s'avérer plus populaire auprès des jeunes à titre de condition imposée qu'auprès des adultes. Seuls deux arénas sur 27 recensés obligent le préhabillage. Pour les autres, on le recommande souvent et facilement, car cela ne gêne en rien les administrateurs si les joueurs y trouvent leur bonheur. Mais selon les observations faites directement sur le terrain, jamais aurons-nous témoigné de l'arrivée d'un joueur adulte préhabillé lorsque cela ne lui aura pas été imposé.

12. Partage, prêt ou entreposage d'équipement

D'ordre général, aucun aréna ne permet le partage d'équipement, et tous, sauf un seul, n'en permet sa location. Là où le directeur d'aréna nous a mentionné louer des pièces d'équipement, il nous a dit procéder à la désinfection de chaque item avant et après son usage. Pour sa part, l'entreposage pour les responsables de ligues est tout simplement proscrit.

13. Identification des gourdes et des serviettes

Ce qu'il faut retenir de ce protocole, est que chacun garde l'oeil sur ses affaires, et que les tendances du passé qu'ont déjà eu certains joueurs qui profitent du partage volontaire ou non d'une gourde ou d'une serviette appartenant à l'un de ses coéquipiers sont maintenant chose du passé. Tous les complexes sportifs imposent cette condition.

14. Distanciation sur le banc des joueurs

Cet item est délicat, car il n'est pas toujours facilement adaptable au '*calcul du nombre de joueurs présent*' à l'item 4. Sept arénas sur vingt-sept avouent trouver difficile l'application de ce protocole. Mais en réalité, plus de la majorité ne police pas cette exigence. D'abord parce que dans le feu de l'action, c'est une condition extrêmement difficile à gérer en tant que joueur, pour des raisons d'exténuation au jeu, de rapidité d'exécution et d'imprévisibilité. Les joueurs ne se collent pas les uns aux autres bien évidemment, mais les distances de 2m peuvent facilement passer à 1m ou 0.5m. L'appréhension que chacun se fait du jeu sur la glace doit aussi y jouer un rôle puisque les proximités de moins de 2m sont assez fréquentes durant l'action, provoquant ainsi une forme de fusion entre les deux conditions. Cela dit, les conditions y sont données et il convient aux joueurs d'y adhérer au mieux du possible.

15. Distanciation sur la glace pendant le jeu

Quoique avancée comme possibilité au tout début des considérations du retour au jeu par la *Direction générale de la santé publique*, il est vite apparu comme intenable l'imposition d'une telle condition au sport du hockey sur glace. Comme pour le soccer et certains autres sports d'équipes élaborés sur le principe d'appropriation puis ensuite de possession d'une pelote, d'un ballon ou d'une rondelle, le hockey à la pratique standard du jeu à leurs membres, tel que la chasse aux défenseurs derrière leurs propres filets ou les combats pour la

DOSSIER

08/08/2020

PROCOLES D'USAGE DES
ARÉNAS DU QUÉBEC À
L'ÈRE DE LA COVID-19

LA COALITION DES HOCHEURS
DU QUÉBEC

STÉFAN MARQUIS | LACHQ.COM

© 2020 Tous droits réservés.

OBSERVATIONS SUR LES DONNÉES

rondelle dans les coins de patinoires. Mais ce type d'exception est probablement très rare, et d'ordre général le consensus établi entre les administrations d'aréna est qu'il faut permettre l'exercice du sport sans en dénaturer ses caractéristiques fondamentales, au risque d'en perdre son sens.

16. Arbitrage accepté

Un seul aréna a indiqué ne pas admettre les arbitres au jeu. Deux autres recommandent qu'ils soient équipés d'un couvre-visage.

17. Accès aux douches

La prise d'une douche après l'effort sportif est l'un des aspects auxiliaires qui comptent pour bon nombre de joueurs lorsqu'il s'agit de l'appréciation globale d'une activité sportive planifiée. Se sentir propre et rafraîchi suites aux grandes sueurs générées par l'effort physique participe grandement au sentiment de bien-être. Hormis les raisons de contraintes physiques incontournables, le temps de déshabillage et l'obligation de nettoyage après-matches que se doivent de combler les opérateurs d'aréna dans les espaces fréquentés par les utilisateurs forcent ceux-ci à prohiber l'accès aux douches de leurs complexes. Seulement le quart des aréna sollicités peuvent permettre ce détail de jadis devenu aujourd'hui un luxe.

18. Étiquette bucco-naso-oculaire

L'un des aspects les plus difficiles à surveiller pour les responsables d'un aréna, l'étiquette respiratoire est ouvertement demandée dans 30% des sujets à l'étude, et l'est implicitement dans la plupart des autres. On ne tousse pas vers autrui, on évite de se toucher les muqueuses et surtout - on ne crache pas aux abords du banc des joueurs - une pratique étonnement populaire, si l'en est une, chez les hockeyeurs.

19. Admission de visiteurs/spectateurs

Avant la permission du 3 août rendant possible, avec distanciation, les rassemblements de 250 personnes et moins dans les lieux publics, les complexes et aréna étaient chétifs d'admettre toute personne autre que les joueurs dans leurs édifices. Au moment de la saisie des données présentées dans ce dossier, seuls 9 aréna (35%) le permettaient. Cependant, à cause de l'évolution constante de l'application de conditions sanitaires/sociales modifiées, il semblerait que d'autres aréna soient prochainement en voie d'accepter la présence des visiteurs.

20. Services secondaires: proshops et restaurants

Au même titre que le cas de l'accès aux douches, les services parallèles offerts par les complexes sportifs participent à l'agrément de *'l'expérience hockey'*. Les restaurants où l'on peut manger et boire avec ses coéquipiers, ainsi que les boutiques de sport où l'on peut acheter un nouveau bâton d'hockey ou faire aiguiser ses patins, sont d'autant plus de choses qui participent à l'appréciation du moment présent. Cependant, le service de la restauration qui a subi un véritable choc au système au Québec depuis le début du confinement n'a pas beaucoup plus de succès dans les aréna qu'ailleurs. Six lieux consultés ont dit avoir un restaurant, casse-croûte ou bar ouvert offrant ses services à la clientèle sportive. Le portrait des proshops est moins sombre: environ 60% des aréna permettent leur ouverture - quoique parfois fermement contrôlée par un horaire à heures réduites.

DOSSIER

08/08/2020

PROCOLES D'USAGE DES
ARÉNAS DU QUÉBEC À
L'ÈRE DE LA COVID-19

LA COALITION DES HOCKEYEURS
DU QUÉBEC

STÉFAN MARQUIS | LACHQ.COM

© 2020 Tous droits réservés.

OBSERVATIONS SUR LES DONNÉES

21. Nettoyage après-match des installations

Tous les arénas ont des plans de nettoyage avant et après les matchs. Et ce serait possiblement pour eux le protocole le plus dispendieux à gérer. Il implique main-d'oeuvre additionnelle, gestion de temps et achat de matériel.

22. Socialisation distancée extérieure

Pour clore le relevé des informations sur leur fonctionnement en temps de la COVID-19, nous avons demandé aux arénas et complexes dont les restaurants n'étaient pas encore remis sur pieds s'ils admettaient la socialisation distancée à l'extérieur de leurs enceintes fermées. Car rares sont les joueurs d'hockey qui n'auront pas de temps en temps pris plaisir à se désaltérer tout en jasant avec les collègues de son équipe suite au match. L'habituelle période d'échange prolongée dans les vestiaires étant rendue dorénavant impossible, la question nous paraissait pertinente. Officiellement, aucune administration d'installation sportive a le pouvoir légal de permettre les consommations alcoolisées (essentiellement la bière) sur sa propriété - à moins de tenir un permis d'alcool. Cependant, certaines disent tolérer les rassemblements sécuritaires étant au fait du rôle positif que représente les interactions entre amis. Aucune ne cautionne la consommation d'alcool; si les hockeyeurs choisissent d'en prendre, alors ils s'exposent eux-mêmes à des contreventions pouvant être émises par les agents de la paix. Sur les 27 arénas, 30% n'émettent pas d'objections aux rassemblements extérieurs. Il est intéressant de noter que la migration toujours de plus en plus souhaitable des groupes de gens de l'intérieur des bâtiments vers l'extérieur au grand air, dans le but de réduire les risques de transmission de la COVID-19, porte certains experts des maladies infectieuses à se demander s'il n'y aurait pas lieu de repenser la politique de consommation d'alcool dans les parcs et les grandes aires publiques (tel que les stationnements peut-être?). Un article intitulé '*Autoriser la consommation d'alcool dans les parcs? Pourquoi pas, disent des médecins*', ayant paru à ce sujet sur le site web de Radio-Canada le 2 août dernier est disponible en ligne au site ici.radio-canada.ca.

DOSSIER

08/08/2020

PROTOCOLES D'USAGE DES
ARÉNAS DU QUÉBEC À
L'ÈRE DE LA COVID-19

LA COALITION DES HOCKEYEURS
DU QUÉBEC

STÉFAN MARQUIS | LACHQ.COM

© 2020 Tous droits réservés.

NOTES FINALES

Bon nombre d'efforts auront été déployés afin de faire croître le nombre d'arénes traités par ce dossier. Plusieurs messages vocaux seront restés sans retour d'appel, et courriels sans réponse. La participation des arénes à l'élaboration de l'étude s'est faite sur une base volontaire, et nous ne pouvions nous imposer auprès de concitoyens ayant des soupçons à l'égard de notre démarche. De plus, étant donné les moyens limités de LACHQ de mobiliser temps et main d'oeuvre à même ses démarches, il est fort probable que beaucoup d'arénes ici et là dans les confins lointains de la province, ou même à deux pas de chez soi, n'ont pas été décelés. Juste dans la Ville de Québec et de sa grande région, des dizaines d'arénes sont actifs - et n'apparaissent pas à notre tableau. À Montréal, cependant, le portrait relevé est un peu plus juste. La Rive sud de Montréal est la grande gagnante de la palme de LACHQ pour sa grande célérité du retour au jeu pour le bien des grands mordus - et nous la remercions! Nous sommes confiants que l'intégrité de la prise de données et l'objectivité des impressions résultantes pourvoient ce dossier de justesse.

Puisque les chances de voir de grands changements dans la gestion de la crise sanitaire de la COVID-19 au cours de la seconde moitié de cette année historique sont pratiquement inexistantes, il est possible qu'une mise à jour révisée de ce dossier soit effectuée pour rendre compte de l'état de la pratique à mi-chemin de la saison régulière de hockey sur glace. D'ici là, nous vous invitons à vous tenir informés au sujet des activités croissantes de la Coalition des Hockeyeurs du Québec qui a récemment incorporé le volet des adhésions de ligues commerciales sur son site. Consultez notre site Internet au www.lachq.com pour en connaître davantage.

DOSSIER

08/08/2020

PROCOLES D'USAGE DES
ARÉNAS DU QUÉBEC À
L'ÈRE DE LA COVID-19

LA COALITION DES HOCKEYEURS
DU QUÉBEC

STÉFAN MARQUIS | LACHQ.COM

© 2020 Tous droits réservés.